

Pour diffusion immédiate

**Élection partielle dans le district de Robert-Bourassa**  
**LE VOTE PAR ANTICIPATION SE TIENT LE DIMANCHE 15 MARS**

**Montréal, le 12 mars 2015** – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, rappelle aux électeurs du district de Robert-Bourassa dans l'arrondissement d'Outremont qu'ils peuvent exercer leur droit de vote pour le poste de conseiller d'arrondissement dès le dimanche 15 mars, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h. Rappelons que cette élection partielle a été rendue nécessaire suite à la démission de Mme Lucie Cardyn, en décembre dernier.

Le vote par anticipation s'adresse à l'ensemble des électeurs. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel. Tous les bureaux de vote par anticipation seront situés au gymnase du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, 628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Rappelons que quatre candidats briguent les suffrages à ce poste de conseiller d'arrondissement. Ces personnes sont : Christine Gélinas-Élie (Équipe Conservons Outremont), Marie Potvin (Équipe Denis Coderre pour Montréal), Paul-André Tétreault (Indépendant) et Philippe Tomlinson (Projet Montréal).

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal ([www.ville.montreal.qc.ca/election](http://www.ville.montreal.qc.ca/election)) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Élection Montréal  
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte  
(514) 872-9376